



COMMUNIQUE

07 JAN 2019

Le Ministre de l'Industrie et du Tourisme, tutelle technique de la Haute Autorité de la Qualité et de l'Environnement (HAUQE) :

Porte à la connaissance du public et des directeurs généraux des organismes d'évaluation de la conformité notamment, les laboratoires, les organismes d'inspection et les organismes de certification, que toutes les activités d'accréditation au Togo et au sein de l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine relèvent désormais du Système Ouest Africain d'Accréditation (SOAC) qui veille à leur mise en conformité avec les exigences des organismes internationaux.

Elles seront réalisées conformément au règlement n°03/2010/CM/UEMOA du 21 juin 2010 portant schéma d'harmonisation des activités d'accréditation, de certification, de normalisation et de métrologie dans l'UEMOA et la loi cadre n°2009-016 du 12 août 2009 portant organisation du schéma national d'harmonisation des activités de normalisation, d'agrément, de certification, d'accréditation, de métrologie, de l'environnement et de la promotion de la qualité au Togo.

A ce titre, le SOAC est chargé d'accréditation de tous les organismes d'évaluation de la conformité notamment, les laboratoires, les organismes d'inspection et les organismes de certification installés sur le territoire togolais.

Par conséquent, toutes les demandes d'accréditation sont désormais à adresser au SOAC pour leur traitement. Celui-ci est également chargé de définir les modalités de coopération avec des organismes d'accréditation tiers désireux d'intervenir, ou intervenant déjà sur le territoire national, conformément aux réglementations en vigueur.

Le SOAC a démarré officiellement ses activités en mars 2018. Son siège se trouve à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Ses contacts :

1- Monsieur Marcel GBAGUIDI, Directeur Général du Système Ouest Africain d'Accréditation (SOAC) ; é-mail : info@soac-waas.org ; téléphone : +225 86 04 62 90.

2- Monsieur Arzouma Lare BOTRE, Point Focal National d'Accréditation (PFNA) du SOAC, Secrétaire Exécutif de la Haute Autorité de la Qualité et de l'Environnement (HAUQE), Lomé, Togo, é-mail: larbotre@yahoo.fr, téléphone : +228 90 39 40 93.

Le Ministre de l'Industrie et du Tourisme compte sur la bonne compréhension et le civisme des acteurs concernés installés dans notre pays pour le respect scrupuleux de cette réglementation.

